

COMPTE-RENDU

SEANCE DU JEUDI 08 OCTOBRE 2020

A 20H30

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué le 02 octobre 2020, s'est réuni Salle Le Réservoir à LUNÉVILLE, sous la présidence de Catherine PAILLARD, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS : Frédéric BREGÉARD, Edith BAGARD, Gérald BARDOT, Catherine LAURAIN, François FRASNIER, Virginie GENOT, Jonathan HAUVILLER, Colette MANSUY, Adjoint. Marie VIROUX, Joëlle DI SANGRO, Christian FLAVENOT, Michel BOESCH, Catherine DUCHENE, Stéphane DECUGIS, Valérie DIDIER, Ludovic CHAUMET, Laurie JOCHAUD DU PLESSIX, Alexandra HUGO-CAMBOU, Geoffrey MERESSE-VOLLEAUX, Nolan BARTHEL, Pascal L'HUILLIER, Anne-Marie DI MARINO, Barbara BERTOZZI-BIEVELOT, Etienne MAIRE, Thibault VALOIS, Laetitia SAUSSAY, Conseillers Municipaux.

ÉTAIENT EXCUSES : Jacques LAMBLIN (pouvoir Catherine PAILLARD), Benoît TALLOT (pouvoir Marie VIROUX), Pierre-Jean COURBEY (pouvoir Gérald BARDOT), Claude BAILLY (pouvoir Christian FLAVENOT), Caroline THOMAS, Christelle VIVOT.

Nolan BARTHEL est élu secrétaire de séance.

Extrait de la présente délibération a été affiché le treize octobre 2020.

COMMUNICATION DES DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE CONFORMEMENT A L'ARTICLE L.2122-22 DU CGCT

DELIBERATION N° 2020-245 - ELECTION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE

RAPPORTEUR : Catherine PAILLARD

Le Conseil Municipal,

- désigne, à l'unanimité, Monsieur Nolan BARTHEL pour remplir cette fonction.

DELIBERATION N° 2020-246 – APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 10 SEPTEMBRE 2020

RAPPORTEUR : Catherine PAILLARD

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- approuve le compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du jeudi 10 septembre 2020.

ARRIVEE DE VIRGINIE GENOT ET DE ETIENNE MAIRE

DELIBERATION N° 2020-247 – FINANCEMENT DU POSTE DE CHEF DE PROJET ACTION CŒUR DE VILLE

RAPPORTEUR : Catherine PAILLARD

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité,
Après avis de sa Commission des Finances,**

- autorise Madame le Maire à effectuer la demande de financement au taux maximum autorisé du poste de chef de projet Action Cœur de Ville auprès des partenaires de ce programme et notamment de l'Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat.

ARRIVEE DE THIBAUT VALOIS

DELIBERATION N° 2020-248 – ASSURANCES – MISE EN ŒUVRE DE LA PROTECTION FONCTIONNELLE POUR LES ELUS

RAPPORTEUR : Catherine PAILLARD

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité,
Après avis de sa Commission des Finances,**

- décide d'accorder la protection fonctionnelle aux élus concernés,
- autorise le Maire à signer tout acte nécessaire à la mise en œuvre de cette protection,
- précise que les crédits sont prévus au budget prévisionnel 2020.

DELIBERATION N° 2020-249 – ASSURANCES – MISE EN ŒUVRE DE LA PROTECTION FONCTIONNELLE POUR DES AGENTS MUNICIPAUX

RAPPORTEUR : Catherine PAILLARD

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité,
Après avis de sa Commission des Finances,**

- décide d'accorder la protection fonctionnelle aux agents communaux,
- décide de prendre en charge les frais d'avocats mis à disposition pour accompagner les agents dans leurs démarches juridiques dans les conditions susvisées,
- autorise Madame le Maire à signer tous documents relatifs à cette affaire,
- précise que les crédits seront imputés sur la nature 6227, enveloppe 58.

DELIBERATION N° 2020-250 – ASSURANCES – MISE EN ŒUVRE DE LA PROTECTION FONCTIONNELLE POUR UN AGENT MUNICIPAL

RAPPORTEUR : Catherine PAILLARD

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité,
Après avis de sa Commission des Finances,**

- décide d'accorder la protection fonctionnelle à l'agent communal,
- décide de prendre en charge les frais d'avocats mis à disposition pour accompagner les agents dans leurs démarches juridiques dans les conditions susvisées,
- autorise Madame le Maire à signer tous documents relatifs à cette affaire,
- précise que les crédits seront imputés sur la nature 6227, enveloppe 58.

DELIBERATION N° 2020-251 – DOMAINE COMMUNAL – ECHANGE DE TERRAINS AVEC L'OPHLB

RAPPORTEUR : Catherine PAILLARD

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité,
Après avis de sa Commission des Finances,**

- autorise la 2^{ème} Adjointe Municipale, Madame Edith BAGARD, à signer l'acte administratif à intervenir, dans les conditions fixées par la délibération n°2019-364 du 14 novembre 2019.

DELIBERATION N° 2020-252 – DOMAINE COMMUNAL – CESSION D'UNE MAISON SISE 1 AVENUE VOLTAIRE

RAPPORTEUR : Catherine PAILLARD

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité,
Après avis de sa Commission des Finances,**

- autorise, **à l'unanimité**, la vente de la maison sise 1, avenue Voltaire 54300 LUNEVILLE, cadastrée section AD 385 et AD 381 au profit de Monsieur Cafer FIDAN né le 3 février 1950 à OLTU (TURQUIE) retraité et son épouse Madame Sariye SOYLU épouse FIDAN, retraitée, née le 27 décembre 1949 à OLTU (TURQUIE) demeurant 36, rue de la République à Lunéville.

Monsieur Osman FIDAN né le 3 mai 1971 à OLTU (TURQUIE) et son épouse Madame Zeynep POLAT épouse FIDAN, née le 29 février 1976 à HINIS (TURQUIE) demeurant 31, rue de la République à Lunéville.

Acquéreurs de la moitié, chacun des couples, en pleine propriété.

au prix net vendeur de 120 000 euros (cent vingt mille euros) selon l'offre d'achat signée en date du 22 juin 2020.

- fait le choix de Maître Delphine JEANCOLAS, notaire à LUNEVILLE pour représenter la commune de LUNEVILLE, établir le compromis de vente et rédiger l'acte authentique,
- autorise Madame le Maire à signer tout document relatif à cette affaire.

DELIBERATION N° 2020-253 – BUREAU DU PATRIMOINE – DENOMINATION D'UNE NOUVELLE RUE
RAPPORTEUR : Catherine PAILLARD

Le Conseil Municipal, à l'unanimité (Abstention : Joëlle DI SANGRO),
Après avis de sa Commission des Finances,

- adopte la dénomination « rue Suzanne Regnault-Gousset »,
- autorise le Maire à signer tous les documents relatifs à cette dénomination.

DELIBERATION N° 2020-254 – POLITIQUE DE LA VILLE – SIGNATURE CONVENTION DE PARTENARIAT
AVEC LA MAISON DE L'EMPLOI DU GRAND NANCY

RAPPORTEUR : Colette MANSUY

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,
Après avis de sa Commission des Finances,

- autorise le Maire à signer la convention de partenariat jointe à la présente délibération, qui engagera la Ville du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020,
- autorise le versement de la somme de 4 600 € à la Maison de l'Emploi pour la réalisation de la mission définie à l'article 1 de ladite convention,
- précise que les crédits nécessaires figurent au B.P. 2020, nature 6218, fonction 824, enveloppe 17735.

DELIBERATION N° 2020-255 – SPORTS – VERSEMENT DE SUBVENTION – ENTENTE SPORTIVE LUNEVILLE
SIXTE

RAPPORTEUR : Gérald BARDOT

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,
Après avis de sa Commission Jeunesse et Sports,

- décide d'attribuer 500€ à l'Entente Sportive Lunéville Sixte,
- précise que les crédits nécessaires figurent au B.P. 2020, nature 6574, fonction 40, enveloppe 23 153.

DELIBERATION N° 2020-256 – FETES ET MANIFESTATIONS – LES LUNEVILLOIS ONT DU TALENT
2^{ème} EDITION

RAPPORTEUR : Michel BOESCH

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,
Après avis de sa Commission Culture-Animation,

- autorise le Maire à signer tous les documents relatifs à cette manifestation,
- fixe le tarif d'entrée au spectacle à 2 € par personne,
- autorise l'impression en régie municipale de 500 tickets numérotés,
- autorise l'association MARIE à encaisser directement les fonds,
- accepte le report de la manifestation en cas de nouvelles mesures concernant la COVID-19.

DELIBERATION N° 2020-257 – MARCHES PUBLICS – SERVICE D'EXPLOITATION DES INSTALLATIONS
D'ECLAIRAGE PUBLIC – MODIFICATION DU CONTRAT N° 5

RAPPORTEUR : François FRASNIER

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,
Après avis de sa Commission des Finances,

- approuve la modification du contrat n° 5 à passer avec la société CITELUM (11-13 cours Valmy – 92977 PARIS LA DEFENSE CEDEX) afin de procéder à l'installation d'un toit lumineux sur la place Léopold à compter de la fin d'année 2020 dans le cadre des illuminations festives pour un montant en plus-value de 4 605,74 € HT par an, soit 18 422,96 € HT sur la durée du marché,
- autorise le Maire à signer la modification du contrat n° 5 ainsi que tout document relatif à cette affaire,
- s'engage à inscrire chaque année jusqu'à la fin du contrat, les crédits nécessaires sur le poste G6.

DELIBERATION N° 2020-258 – FINANCES – DEMANDE DE SUBVENTIONS – REHABILITATION GYMNASSE DE LA BAROLLIERE

RAPPORTEUR : Gérald BARDOT

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité,
Après avis de sa Commission des Finances,**

- approuve le projet de réhabilitation du gymnase de la Barollière,
- autorise le Maire à formuler des demandes de subvention pour financer cette opération,
- précise que les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2020,
- autorise le Maire à signer tous documents relatifs à cette affaire.

DELIBERATION N° 2020-259 – DOMAINE COMMUNAL – COUPES DE BOIS DE L'EXERCICE 2021
RAPPORTEUR : Catherine LAURAIN

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité,
Après avis de sa Commission des Finances,**

- approuve l'état d'assiette des coupes de l'année 2021 présenté ;
- demande à l'Office National des Forêts de bien vouloir procéder à la désignation des coupes inscrites à l'état d'assiette présentées,
- pour les coupes inscrites, fixe comme suit la destination des coupes de l'exercice 2021 :
 - Vente des futaies de la coupe façonnées et bois de chauffage réservé aux particuliers.
 - Vente en bloc et sur pied pour extraction en bois énergie des parcelles de 16 à 26.
- précise que la recette sera imputée au Budget Primitif 2021, nature 7023, enveloppe 132.

AUTRE POINT A L'ORDRE DU JOUR : PRESENTATION DE L'AUDIT KPMG SUR LA MERIDIENNE THEATRE DE LUNEVILLE PAR VIRGINIE GENOT

L'ordre du jour épuisé, la séance est levée à 22h35.

Fait, à LUNEVILLE, le huit octobre deux mille vingt.

La Présidente,
Catherine PAILLARD

